

Madame Josette Dunand,  
ses enfants Catherine et Laurent et leurs enfants;

Monsieur et Madame Michel Dunand et leur fille;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

## **Jacques DUNAND**

leur bien-aimé époux, père, grand-père, frère, cousin, parent et ami,  
enlevé à leur tendre affection le dimanche 20 octobre 2013.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 25 octobre à 14 heures 30  
en l'église Saint-Martin à Onex.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

En son souvenir vous pouvez penser à La Fondation Barry du Grand-Saint-  
Bernard CCP 17-153692-2 ou au CARE CCP 12-11759-1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Il y a quelque chose de plus fort que  
la mort, c'est la présence des absents  
dans la mémoire des vivants*